



Ventes de bois en ligne : l'ONF invite ses clients à tester le futur dispositif

Une quinzaine de ventes « à blanc » sont organisées du 14 juin au 9 juillet afin de permettre aux acheteurs de bois d'expérimenter le dispositif de ventes en ligne qui sera mis en place par l'ONF à l'automne 2019.

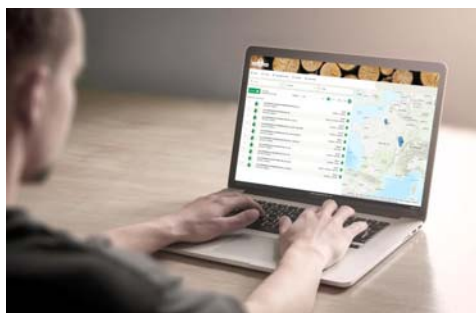
Pour + d'information

 **Contactez le service commercial ONF de votre région**

Les clients de l'ONF sont invités à assister à la présentation du nouvel outil web à l'occasion de sessions de démonstration organisées en région. Tout client disposant d'un compte acheteur actif et venant avec le matériel informatique approprié (voir ci-dessous) pourra participer.

Lors de ces sessions, les équipes de l'ONF seront disponibles pour répondre à toutes les questions et les professionnels auront la possibilité de tester le dispositif en direct.

Les dates et lieux des sessions de démonstration sont consultables sur le site internet de l'ONF, tout comme les informations sur le matériel informatique nécessaire : <https://www.onf.fr/+I3ac>



La digitalisation des ventes de bois s'inscrit dans un projet global de modernisation des relations commerciales entre l'ONF et ses clients.

Pour mémoire, les acheteurs de bois disposent depuis le 1^{er} mai 2018 d'un accès en ligne au catalogue des ventes de l'ONF : <https://ventesdebois.onf.fr>

L'ONF en bref

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF est présent en métropole et outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. L'Office réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.